

Flash Info SCRELEC

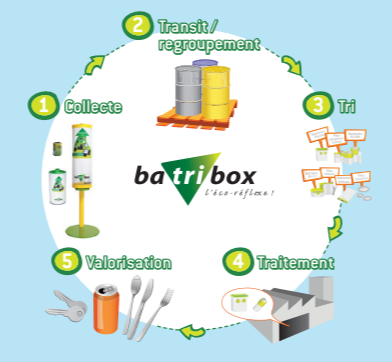
Silence... ça tourne: BATRIBOX, LE FILM!

Juillet 2010, grand beau, l'équipe SRELEC part en tournage... Le script est validé, les caméras sont chargées, les micros branchés... Tout le monde se tait. Silence, ça tourne... «Savez-vous que chaque ménage stocke en moyenne 2,5 Kg de piles et batteries usagées...»

SCRELEC enrichit son premier film et met en images toute sa filière, son réseau et ses nouveaux outils de collecte.

Un film tout public, sensible et efficace en avant-première sur POLLUTEC 2010.

La filière SCRELEC en images!



DERNIERE MINUTE



Soucieux de compléter son action en faveur de l'environnement, PI@net-Cash, enseigne spécialisée dans la vente et l'achat de biens d'occasion en magasin, a mis en place depuis juillet 2010, un partenariat avec Scirelec. Chacun des 18 magasins PI@net-Cash dispose désormais d'une borne Batribox dans laquelle les particuliers peuvent déposer leurs piles et batteries usagées.

TELECHARGEZ « TRIEZ FACILE »



On trie de plus en plus nos déchets, tant mieux! Mais il est toujours possible de faire mieux... Sortie en septembre 2010, l'application gratuite «Triez Facile!» (téléchargeable sur AppStore) s'y emploie!

Découvrez les principales informations:

- Les consignes de tri de cent vingt-six déchets du quotidien
- Des astuces pour mieux trier
- Un résumé des consignes de tri
- Les points de collecte les plus proches pour jeter vos piles, lampes, médicaments, etc...
- Les déchetteries à proximité

L'application «Triez Facile!» est labellisée Proxima Mobile qui regroupe des services d'intérêt général, gratuits et sans publicité, accessibles sur terminaux mobiles. L'initiative Proxima Mobile est coordonnée par la Délégation aux usages de l'Internet. Fin novembre, «Triez Facile!» se dotera d'un site internet www.triez-facile.com. Réalisé avec le soutien du Secrétariat d'Etat chargé de la Prospective et du Développement de l'Economie numérique.

Quoi de neuf



EDUCATEC EDUCATIVE

Les 24, 25 et 26 novembre
Paris-Porte de Versailles-Pavillon 7.3
Stand B14



POLLUTEC

Du 30 novembre au 3 décembre
Lyon-Eurexpo
Stand hall 6 A 232

SCRELEC

Directeur de la Rédaction : Jacques DAVID
8, rue Edouard Naud • 92 130 Issy-les-Moulineaux
Site Internet : www.screlec.fr • www.batribox.fr
Tél : 01 41 33 08 40 • Fax : 01 41 33 08 45
Service clients indigo : 0 825 82 82 82 (0.13 euros TTC/min)

• Agence BIMIND •

Collect'info

screlec

environnement

NOVEMBRE/DECEMBRE 2010

N° 15

Edito



Nouveauté

Bac de comptoir : un nouveau modèle qui tombe... pile!



Pratique et compact, le nouveau Bac de comptoir Batribox a été conçu pour inciter les points de collecte à le mettre davantage en évidence dans des endroits valorisants. A cet effet, son design a été entièrement revu! De forme plus élancée, et à l'image des autres outils de collecte, son nouveau look devrait être plébiscité!

En cette fin d'année 2010, nous avons deux motifs de satisfaction.

Le premier est l'augmentation notable du nombre de nos adhérents qui passe en un an de 329 à 440. Cette croissance s'explique par l'ouverture de notre périmètre d'activité à un nouveau marché, celui des piles et accumulateurs portables utilisés à titre professionnel. Certes les consommations et usages diffèrent beaucoup selon la taille et l'activité des sociétés mais toutes sont soumises à la même obligation et nous leur souhaitons la bienvenue.

Le second est le démarrage de la collecte en Guyane et en Martinique et l'arrivée en métropole des premiers fûts de regroupement. Les problèmes de logistique, complexes en termes d'enlèvement et d'acheminement vers la métropole, nous ont cependant obligés à mettre en place une organisation spécifique. Notons cependant que les DOM devraient représenter 12% de notre budget pour seulement 4% du volume de notre collecte. Mais ce coût est un signe de maturité de la filière piles et batteries qui s'étend aujourd'hui à l'ensemble du territoire national.

Jacques David
Directeur de SCRELEC

Depuis son lancement, le Pack Entreprise Batribox a séduit plus de 1 000 entreprises! »

LA COLLECTE « CLE EN MAIN » POUR LES ENTREPRISES

Pourquoi un Pack Entreprise Batribox ?

L'entreprise est un lieu privilégié pour sensibiliser le salarié-citoyen aux bonnes pratiques environnementales. De plus, le Décret du 22 septembre 2009 précise que 25% des piles et accumulateurs devront être collectés au minimum d'ici 2012 et 45% d'ici 2016. Ainsi SCRELEC a décidé de renouveler son programme « Batribox, l'Eco Réflexe » en direction des entreprises. Grâce à des outils de collecte et d'information simples et adaptés, les entreprises auront les moyens de développer leur collecte tout en sensibilisant leurs collaborateurs. Ces derniers sont d'ailleurs encouragés à rapporter aussi leurs piles et accumulateurs domestiques sur leurs lieux de travail.

Le contenu du Pack

Le Pack Entreprise Batribox est composé des éléments suivants :

- 1 Mini Batribox (petit collecteur individuel) et 1 dépliant d'information disponible par salarié
- 1 mobilier de collecte Batribox : Batritube ou Bac de

comptoir, dans lequel chacun peut venir déposer le contenu de sa Mini Batribox

- 1 affiche à apposer près de la borne Batribox qui permet de mieux signaler sa présence

- 3 cartons de stockage et d'enlèvement
- 1 DVD et 1 affiche ludique expliquant la filière de recyclage



L'enlèvement des cartons pleins

Il faut avoir au minimum deux cartons pleins pour faire une demande d'enlèvement auprès du Service Clients de SCRELEC. Un transporteur agréé effectue l'enlèvement, dépose simultanément des cartons vides et délivre un Bordereau de Suivi des Déchets (BSD) pour assurer la traçabilité des produits.

Comment demander votre Pack en trois « clics » ?

Pour recevoir notre proposition de Pack Entreprise Batribox, rendez-vous sur le site Internet de SCRELEC : www.screlec.fr à la rubrique « professionnels ».

DOM : L'ARRIVEE DU PREMIER CONTAINER !

Dans le cadre du décret 2009-1139 du 22 septembre 2009, les collectes dans les DOM sont réparties depuis le 1er janvier 2010 entre les deux éco-organismes agréés, SCRELEC pour la Guyane et la Martinique et COREPILE pour la Réunion, la Guadeloupe et l'île de Mayotte.

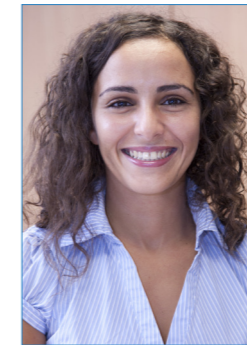
En l'absence de filière locale de traitement, les flux de piles et accumulateurs usagés doivent être rapatriés en métropole pour être traités et valorisés. La réglementation sur le transport maritime des matières dangereuses a fait apparaître en Martinique une difficulté d'acheminement. La solution actuellement envisagée est la création d'un centre de pré-tri. En Guyane, immense territoire de 200 000 habitants concentrés sur la zone côtière, le problème est surtout celui de l'organisation et du transport local de la collecte, notamment pour les communes non desservies par les infrastructures routières (par exemple le long du fleuve Maroni).

Quoi qu'il en soit, la collecte et le regroupement ont bel et bien commencé et un premier container en provenance de la Martinique est arrivé fin octobre en métropole. Il se compose de la collecte 2010 mais également de collectes antérieures à l'agrément et à la nouvelle répartition. « Actuellement, les volumes sont de l'ordre de 10 tonnes en Guyane et de 30 tonnes en Martinique, précise Jacques David. Notre objectif est d'atteindre respectivement 40 tonnes et 100 tonnes d'ici 2012. »

3 questions à ...

Leila ELBAZ

Responsable Service Clients et Traçabilité (4 personnes)



Quelle est votre mission ?

Mon travail consiste d'une part à m'assurer que les prestataires (logistique, regroupement, tri, traitement,...) sélectionnés par Screlec, observent les procédures que nous avons mises en place, ainsi que la réglementation propre à notre filière. D'autre part, nous animons au quotidien, avec deux délégués commerciaux et une assistante commerciale, le réseau de collecte Batribox.

Quelles sont, selon vous, les exigences propres à votre métier ?

La collecte, le tri et le traitement de produits pouvant présenter un risque pour l'environnement exigent de notre part une grande vigilance dans le choix de nos prestataires tant pour les centres de regroupement, les centres de tri et traitement (audités tous les 2 ans), que pour les transports (ADR). La réglementation demande également une grande précision en termes de traçabilité dans le suivi des différentes étapes comme par exemple les bilans de tri, les certificats de valorisation,...

En quoi consiste la gestion des flux ?

Etant responsable de la gestion de plusieurs milliers de tonnes de piles et accumulateurs usagés, ce qui s'est traduit pour l'année 2009 par 6500 demandes d'enlèvement, je porte une attention toute particulière à la planification de ces flux de provenances diverses (micro-collecte, démantelers, collecteurs...). En effet, il est important d'organiser correctement le regroupement, le tri et le traitement des piles et accumulateurs usagés afin d'optimiser le fonctionnement de notre filière.



Sandrine FRANCISCO

Facilitateur en Martinique, Déléguée générale ENTREPRISES & ENVIRONNEMENT



Que regroupe votre association et quelles sont ses principales activités ?

L'association a été créée en 1994 et regroupe aujourd'hui quatre-vingts chefs d'entreprise martiniquais désireux d'accompagner le développement économique de la Martinique en menant des actions de protection de l'environnement. Nous sommes très impliqués dans le traitement des déchets spécifiques : véhicules hors d'usage, pneumatiques, DEEE (Déchets d'Equipements Electroniques) et lampes. Nous avons été à l'origine de la filière de collecte des accumulateurs de voiture au plomb (produits qui n'entrent pas dans le périmètre d'activité de SCRELEC) puis d'une filière piles avec la création de l'association TPU (Traitement des Piles Usagées) qui collectait une vingtaine de tonnes.

Comment êtes-vous devenu facilitateur pour le compte de SCRELEC ?

Grâce à notre expérience et à la recommandation de l'ADEME avec qui nous travaillons étroitement, c'est notre association que SCRELEC a choisi en avril 2010 pour organiser en son nom la collecte des piles et accumulateurs usagés en Martinique. Nous agissons pareillement pour le compte d'Eco-systèmes et de Récylum, deux autres éco-organismes spécialisés dans la collecte des DEEE et des lampes.

Quelle est la sensibilité des Martiniquais à ce type de collecte et quels sont vos objectifs ?

Les mentalités sont ici assez différentes de celles de la métropole. Alors que le recyclage des autres déchets, comme les réfrigérateurs par exemple, n'est pas évident, les Martiniquais sont en revanche très sensibilisés à celui des piles. Pour preuve, les premiers contacts pour le déploiement du réseau de collecte ont été pris en septembre et ont rencontré un vif succès tant auprès des distributeurs que des collectivités locales. Nos objectifs sont ambitieux puisque nous voulons atteindre la centaine de tonnes d'ici 2012, mais nous sommes confiants.

